

Association pour le Libre Accès aux Plages et la Défense du Littoral
Association de Protection de l'Environnement
Siège Social : Route de Santa Giulia 20 137 PORTO VECCHIO
Tel : 0610104924

Objet : Observations de l'association à l'Enquête publique liée à un projet de concession d'utilisation du domaine public maritime (DPM) en dehors des ports pour la grande plaisance dans le golfe d'Ajaccio.

Dans un site marin classé Natura 2000 sur une aire marine sensible du golfe d'Ajaccio 4 coffres d'amarrage avec récifs éco-conçus dédiés aux navires de grandes plaisance (24 à 200 mètres de long et plus) vont être installés.

La pose de volumineux coffres en béton où seront accrochées de longues chaînes relayant des bouées de surfaces, entraîneront sur le fond marin, par frottements intenses et réguliers, une destruction massive du milieu aquatique. Ces fonds marins abritent une abondante faune et flore. Il faut savoir que les fonds sableux sont de véritables espaces nourriciers pour des espèces aquatiques tels que : les rougets, les marbrés, les soles, les limandes, les loups et autres crustacés et mollusques qui vivent dans ces milieux. Les herbiers de posidonies, le long des côtes, sont des zones de stockages avérées de dioxyde de carbone. En surface de la mer les navires au mouillage viendront accentuer, par le va et vient incessant des navettes et des canots, une sur-fréquentation de l'activité nautique en période estivale, déjà très importante dans ce secteur maritime. Viendra s'ajouter à cela le dérangement et le bouleversement de l'écosystème et de la biodiversité sous marine par les nuisances sonores. Ces énormes navires de plaisances créeront également, une pollution en surface accentuée par les peintures sous marines des coques, les gaz des moteurs et les risques de rejets en mer des eaux noires provenant des eaux usées des navires. On ne peut que constater, qu'après la bétonisation du linéaire côtier, dans certains sites emblématiques de la Corse, on s'attaque maintenant à bétonner et privatiser la mer. Projets de mouillages qui ne sont dédiés uniquement qu'à des privilégiés très argentés, qui veulent assouvir leur envie, à qui on ne refuse rien.

Nous pensons que, la sur-fréquentation touristique porte une atteinte importante à l'écosystème marin. Qu'il faut plutôt essayer de diminuer la pression touristique en méditerranée. Le plan bleu est là pour alerter tous les pays sur l'enjeu du changement climatique. Il est donc urgent de prendre conscience afin d'éviter une densification du dérèglement de la biodiversité car 1/3 des poissons de la méditerranée a disparu. Plutôt que de détruire il vaudrait mieux mettre des gestionnaires et amplifier et créer des aires marines protégées de protections fortes.

CONCLUSION :

L'association s'oppose fermement à l'immersion des 4 coffres d'amarrage sur le domaine public maritime du golfe d'Ajaccio.

Fait à PORTO VECCHIO le 25 avril 2022